

**SIXIÈME CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES
CHARGÉE DE L'EXAMEN DE LA CONVENTION
SUR L'INTERDICTION DE LA MISE AU POINT,
DE LA FABRICATION ET DU STOCKAGE DES
ARMES BACTÉRIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)
OU À TOXINES ET SUR LEUR DESTRUCTION**

BWC/CONF.VI/INF.7
22 Novembre 2006

Original: ANGLAIS et
FRANÇAIS

Genève, 20 novembre-8 décembre 2006
Point 10 de l'ordre du jour provisoire
**Examen du fonctionnement de la Convention,
conformément à son article XII**

**SEMINAIRE FRANCO-SUISSE
SUR LE PROTOCOLE CONCERNANT LA PROHIBITION D'EMPLOI A LA
GUERRE DE GAZ ASPHYXIANTS, TOXIQUES OU SIMILAIRES ET DE
MOYENS BACTERIOLOGIQUES
SIGNE A GENEVE, LE 17 JUIN 1925
(Genève, 9-10 juin 2005)**

Présenté par la France et la Suisse

DÉCLARATION FINALE

- A l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la signature à Genève du Protocole prohibant l'emploi des armes chimiques et bactériologiques, la France, Etat dépositaire du Protocole de Genève de 1925, et la Suisse, Etat hôte, appellent à la poursuite des efforts internationaux en faveur de l'universalisation du Protocole.
- La France et la Suisse appellent aussi les Etats qui ont formulé des réserves lors de leur adhésion au Protocole à envisager de manière constructive la levée de ces réserves.
- La France et la Suisse estiment que, dans la situation internationale actuelle, la voie ouverte par le Protocole de 1925, au carrefour des impératifs d'ordre humanitaire et des objectifs de non-prolifération et de désarmement, se révèle prioritaire, pertinente et actuelle.
- Nos deux pays appellent à poursuivre, avec la plus grande énergie, les efforts engagés depuis quatre-vingts ans pour assurer l'interdiction absolue des armes chimiques et biologiques. Plus que jamais, nous devons faire le meilleur usage approprié des instruments multilatéraux dont nous

disposons, normes, mécanismes de vérification, mesures de confiance, qui sont complémentaires et indissociables à cet égard.

- Avec tous les participants au Séminaire international de Genève, Etats parties au Protocole, organisations internationales, organisations non gouvernementales et organismes internationaux de recherche, nos deux pays sont résolus à n'épargner aucun effort pour continuer à promouvoir, dans toutes les enceintes pertinentes, les objectifs qui étaient ceux des signataires du Protocole de 1925, et qui sont ceux de notre planète entière aujourd'hui.
